

## Résolution adoptée

Séance plénière du 26 novembre 2024

# 7 ans après l'avis du CESE : amplifions la lutte contre *les violences faites aux femmes* dans les Outre-mer

## Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Il y a une semaine, nous avons rencontré au CESE, une délégation de jeunes de Mayotte. Ils et elles nous ont dit à quel point le sujet des violences sexuelles et de l'éducation à la sexualité peuvent être encore tabou. Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour faire reculer les violences et leur permettre de s'épanouir dans le respect. Derrière les violences faites aux femmes, il y a également des enfants victimes. Nous saluons les initiatives portées par des enfants et des jeunes pour faire évoluer cette situation.

Parler des violences faites aux femmes dans les outre-mer, c'est faire le pont entre une analyse territoriale spécifique et une analyse systémique qui intègre tous les enjeux qui entourent ces violences. Si certains territoires font état de statistiques plus importantes que d'autres, c'est en réalité parce que ces violences font système. Pourquoi chercher à isoler le problème des violences sexistes et sexuelles lorsque l'on sait, par exemple, que la précarité, facteur aggravant des violences, est 5 à 15 fois supérieure à celle de l'hexagone ? Violences sociales, économiques ou historiques, les violences patriarcales sur les femmes et les enfants s'inscrivent dans un continuum, résultat de l'échec des politiques publiques.

L'avis de 2017 ainsi que de nombreux experts ultra-marins le montraient déjà : le seuil de tolérance à la violence, plus élevé dans ces territoires, est également en partie l'héritage de la période coloniale. La violence qui s'est exercée pendant des siècles par l'esclavage, le bagne, la déportation ou encore l'appropriation du corps, s'est inscrit dans les mémoires territoriales. Dans les violences faites aux femmes, l'appropriation de leurs corps, par une puissance extérieure ou par une personne de l'entourage, a toujours été le moyen d'asseoir la domination et des rapports de force inégaux, que ce soit sur le territoire, la population ou au sein du foyer.

Nous ne pouvons agir sur les violences faites aux femmes sans agir sur tout le continuum de violences dans lequel elles s'inscrivent : accès au soin, à l'emploi, au logement ou à l'éducation. Il est alors de la responsabilité de l'Etat de réagir à ces chiffres toujours plus alarmants et de tenir compte, de manière équitable, des spécificités propres à chacun de ces territoires.

Le travail mémoriel existe, il se construit avec les personnes concernées. En tant que CESE nous avons un rôle à jouer pour le faire vivre dans nos réflexions et nos propositions. La situation actuelle est pour partie le produit de notre histoire, et le nier ne fait que rajouter une violence.

Et par ailleurs, rien ne se fait sans argent, à bon entendre... 7 ans après, **nous voterons** de nouveau cet avis, avec l'espoir que dans 7 ans, l'alarme se soit arrêtée de sonner.